



Communiqué

Politique du livre

La Bourse à la création littéraire décernée à Laure Federiconi

La jeune autrice lausannoise Laure Federiconi remporte la Bourse à la création littéraire 2023 de la Ville de Lausanne. Son projet de roman intitulé « La vie juste » a remporté l'adhésion du jury par sa qualité d'écriture et son thème engagé. Dotée d'un montant de 15'000 francs, la Bourse littéraire de la Ville soutient les autrices et auteurs pour la réalisation d'un projet de création littéraire.

L'écrivaine lausannoise Laure Federiconi remporte la Bourse à la création littéraire de la Ville de Lausanne 2023. Le jury a été conquis par ce texte courageux, par la qualité d'écriture et par son style tour à tour poétique et acéré. Son projet de fiction intitulée « La vie juste » est une réflexion critique qui questionne les injonctions au bonheur et la quête du mieux-être à travers le développement personnel. Ce roman en prose poétique est aussi une réflexion sur l'expérience intérieure et le corps.

Laure Federiconi est une autrice et artiste lausannoise. L'écriture est au cœur de ses projets plastiques et performatifs. Elle a publié pour différentes revues littéraires et a lancé en 2003 Tractions éditions, des microéditions consacrées aux essais sur l'art et la poésie. Elle a publié son premier roman, « La Grande Salle à manger » en 2021 chez Hélice Hélas.

La commission d'attribution de la Bourse à la création littéraire de la Ville de Lausanne 2023 était constituée de Marie-Pierre Moser, libraire chez Basta!, de Pascal Schouwey, journaliste culturel et animateur de rencontres littéraires, de Nadia Roch, cheffe du Service des bibliothèques & archives de la Ville de Lausanne et de Fanny Meyer, déléguée à la politique du livre. La Bourse à la création littéraire de la Ville de Lausanne est dotée d'un montant de 15'000 francs. Lausanne Région y est associée depuis 2019, permettant aux candidates et candidats d'être domiciliés dans l'une des 27 communes de Lausanne Région.

La prochaine édition de la Bourse sera lancée en mai 2024 avec un délai de réception des textes au 31 août 2024.

La Municipalité de Lausanne

Informations sur www.lausanne.ch/bourselitteraire

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :

- **Grégoire Junod, syndic de Lausanne, Direction culture et développement urbain, +41 21 315 22 01**
- **Fanny Meyer, déléguée à la politique du livre, Bibliothèques et archives, +41 79 386 62 56**

Lausanne, le 14 décembre 2023